

# Nouveau : Permanence d'information juridique gratuite à Andernos

France Services vous propose une permanence d'information juridique gratuite le quatrième vendredi du mois. La première permanence est prévue le vendredi 27 mai.

Vous pouvez solliciter un juriste du tribunal de grande instance de Bordeaux sur des questions de droit de la famille ( divorce, garde d'enfants, succession... ), droit civil ( bail, droit des biens... ), droit social ( licenciement, rupture conventionnelle,... ) droit pénal ( qualification des infractions, violences... ), contrats et litiges consommation.

Toutes les infos sur [www.andernos.fr](http://www.andernos.fr)

Prenez rendez-vous au 05 35 07 00 25 ou sur [andernos@france-services.gouv.fr](mailto:andernos@france-services.gouv.fr)

260 boulevard de la République ( bâtiment administratif face à la Mairie ).